

IX^{ième}

CONGRES

NATIONAL

2^{ème} partie

8-9 juillet 1978

montréal

1- APPEL DES DELEGATIONS

Alain Lajoie, campus de Loyola, fait l'appel des délégations.

Les associations membres présentes sont:

A.F.E.U.S.	Vieux-Montréal Soir
Cegep de Sherbrooke	Sir Georges Williams
St-Hyacinthe	Limoilou
Sorel	St-Foy
U.Q.A.M.	U. Laval (REP)
Ahuntsic	Trois-Rivières
Bois de Boulogne	Shawinigan
Lionel-Groulx	Rouyn
Loyola	André-Grasset
Maisonnette	St-Jean
Montmorency	Thetford-Mines
Rosemont Jour	Hull
Vieux-Montréal Jour	H.E.C.

Les associations non-membres présentes sont:

St-Laurent	Rosemont Soir
André Laurendeau	Rimouski
F.A.E.C.U.M.	La Pocatière
Jonquière	Polytechnique
St-Jérôme	

26 institutions membres sont présentes, le quorum est atteint

2- OUVERTURE DU CONGRES

Alain Lajoie, campus de Loyola, déclare la deuxième partie du IX congrès national de l'ANEQ ouvert.

3- ELECTION D'UN PRESIDENT ET DE TROIS SECRETAIRES D'ASSEMBLEE

Bois de Boulogne propose Normand Lapointe au poste de président d'assemblée.

Normand Lapointe est élu président d'assemblée par acclamation

Le conseil central propose Line Gaudreau, Hélène Bélanger et Luce Assad au postes de secrétaire.

Line Gaudreau, Hélène Bélanger et Luce Assad sont élues secrétaires d'assemblée par acclamation.

4- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil Central de l'A.N.E.Q. propose l'ordre du jour suivant:

- 1- Appel des délégations par Alain Lajoie
- 2- Ouverture du congrès
- 3- Election d'un président et de trois secrétaires d'assemblée
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 4.5 Election du secrétaire à l'information et ratification des membres du Conseil Central
- 5- Discours d'ouverture
 - lecture
 - intervention des associations locales (10 min. maximum)
- 6- Conditions d'étude et pédagogie
 - document
 - intervention de la F.A.E.C.U.M. à propos du problème en ergo-physiothérapie

- 7- Conditions économiques
 - gratuité scolaire et P&B
 - cafétéria
 - frais différentiels
 - chômage
- 8- Répression
- 9- Finances
- 10- Avis de motion sur " collèges privés".
- 11- Réorganisation
- 12- Relations extérieures
 - message du secrétaire général de la N.U.S.
 - rapport d'activité du délégué de l'ANEQ au Comité de coordination du festival pour le Québec, Daniel Pauquet
 - position du C.C.
 - interventions des associations locales
 - déclaration sur la paix et le désarmement
- 13- Relations intersyndicales
 - motion d'appui aux 4 syndiqués emprisonnés de la CTCUM
 - point d'information sur le Comité de défense des accusés de la Commonwealth Plywood
- 14- Question nationale
- 15- Ateliers régionaux pour dresser un bilan du congrès
- 16- Plénière sur les ateliers régionaux
 - 16.5 Discours de clôture
- 17- Levée de l'assemblée

- Bois de Boulogne propose que les deux amendements apportés par UQAM soient syndés en deux.

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

Amendement 1: UQAM propose, Maisonneuve seconde

- Attendu l'importance de la lutte contre les frais différentiels
- Attendu que l'ANEQ doit mettre en oeuvre une stratégie nationale de mobilisation

UQAM propose qu'un point spécifique " frais différentiels" soit mis à l'ordre du jour de la deuxième partie du IX congrès. Il est proposé que ce point frais différentiels se divise ainsi:

- Appréciation par les associations membres de la question
- Appréciation de la question par la direction de l'ANEQ
- Elaboration d'une stratégie nationale
- Moyens d'action

Ahuntsic propose un sous-amendement, André Grasset seconde

- qu'on inclut le point d'information de l'invité du C.C.
" Noel St-Pierre " avant de parler de l'appréciation par les associations membres de la question

10 pour

5 contre

7 abstention

Le sous-amendement est adopté à majorité

André Grasset demande le vote sur l'amendement sous-amendée

18 pour

1 contre

3 abstention

L'amendement est adopté

à majorité

Amendement 2: UQAM propose, Maisonneuve seconde

- Attendu que la lutte contre la répression en milieu étudiant passe par la liaison de l'ANEQ avec l'ensemble des groupes victimes de la répression
- Attendu qu'Opération Liberté offre des perspectives concrètes de mobilisation

UQAM propose qu'un point spécifique "Opération Liberté " soit mis à l'ordre du jour de la deuxième partie du IX congrès de l'ANEQ.

que ce point "Opération Liberté " s'insère immédiatement après le point " Répression", et que ce point se divise ainsi: - information

- discussion sur les perspectives qu'ouvre "Opération Liberté"
- proposition sur le rôle concret de l'ANEQ dans "Opération Liberté"

Le président demande le vote sur l'amendement

4 pour

13 contre

7 abstention

L'amendement est refusé à majorité

- UQAM propose un amendement, Maisonneuve seconde

- A l'effet de mettre au point 12.5 L'affaire Dalila Maschino

Le président demande le vote

3 pour
18 contre
3 abstention

L'amendement est refusé à majorité

- Loyola propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendée
Bois de Boulogne seconde

Le président demande le vote

22 pour
0 contre
2 abstention

La proposition est adoptée à majorité

4.5 ELECTION DU SECRETAIRE A L'INFORMATION ET RATIFICATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL CENTRAL

Nomination pour le poste de secrétaire à l'information de l'ANEQ

Yves Galipeau pour le conseil régional de Montréal, propose Michel Roy

- Rosemont Jour propose, Maisonneuve seconde
 - faire un vote indicatif pour les associations non-membres au sujet de l'élection du secrétaire à l'information

10 pour
6 contre
8 abstention

proposition adoptée à majorité

- Le président ^{décide}~~demande~~ de tenir le vote secret pour les associations non-membres

A.F.E.U.S. revient sur la décision du président

7 pour

10 contre

3 abstention

La décision du président est refusé à majorité

Associations non-membres: 3 pour

3 contre

2 abstention

FAECUM refuse de voter

Nous revenons donc au vote secret pour les associations membres

13 pour

3 contre

8 abstention

Michel Roy est élu à la majorité

- Nouveaux représentants au C.C.

Le Conseil Central propose l'entérinement des représentants suivants:

Mario L'Archevêque (absent pour cause de travail) Région de l'Estrie

Yves Galipeau: Région de Montréal

Suzanne Dagenais: Région de Montréal

Robert Provost: Région du COQ

Lucie Lachapelle: Région du COQ

Maisonnette demande de scinder la ratification des nouveaux membres

Rosemont Jour seconde

REP demande le vote

5 pour

14 contre

3 abstention

Proposition refusée à majorité

Le président demande le vote pour la ratification des nouveaux membres au C.C.

17 pour

0 contre

7 abstention

La ratification des nouveaux membres du C.C. est adoptée à majorité

5- DISCOURS D'OUVERTURE

Pour le discours d'ouverture, François Couture nous fait une lecture du document " Un programme pour tout le mouvement étudiant"

Ce document peut se résumer par quatre questions qui sont:

- Quels sont les problèmes que vit l'étudiant?
- Quelle est la cause de ces problèmes?
- Quels outils allons-nous offrir aux étudiants pour qu'ils s'organisent?
- Qu'est-ce que l'ANEQ va faire en septembre?

Aussi à chacune de ces 4 questions, le document vous donne des réponses.

Pendant le discours d'ouverture, St-Jean fait une proposition privilégiée, REP seconde

- Par la présente, je désire vous soumettre une demande pour que les travailleurs de l'ANEQ (le chercheur, la secrétaire, le rédacteur en chef, les responsables de Compo-Aneq, publiciste) puissent prendre parole lors de la deuxième partie du IXème congrès. Afin de faire entendre un point de vue différent engendré par un travail pratique à l'intérieur des structures.

- Vieux Montréal Jour propose un amendement, AFEUS seconde
 - Que les employés de l'ANEQ aient le droit de parole que par demande spécifique du congrès étant donné qu'ils ne sont pas mandatés.

Le président juge l'amendement irrecevable

Cegep St-Foy demande la question préalable sur la proposition

24 Prêts à voter

2 Pas prêts à voter

On passe donc au vote

13 pour

10 contre

3 abstention

Proposition privilégiée adoptée à majorité

6- CONDITIONS D'ETUDE ET PEDAGOGIE

- document présenté par Robert Provost

Point d'ordre: St- Foy demande de ne pas lire le document

Le président accepte le point d'ordre

- Vieux Montréal Soir propose, Vieux Montréal Jour seconde
 - que l'ANEQ prenne position sur la lutte contre l'idéologie bourgeoise.
 - La lutte contre les cours sexistes
 - La lutte contre les cours racistes
 - La lutte contre les cours impérialistes
 - La lutte contre les cours réactionnaires

Le président demande le vote

7 pour

17 contre

1 abstention

Proposition refusé à majorité

Le C.C. propose: - qu'on lance une lutte constante pour l'application de nos solutions et points de vue dans notre enseignement. Ceci afin que nous nous donnions, à même les ressources éducatives fournies par l'Etat, une formation qui serve la classe ouvrière et la nation au lieu de nous asservir.

UQAM propose un amendement, Rosemont Jour seconde

- d'enlever les mots ~~Ma~~ **la nation** au lieu de nous asservir"

REP demande la question au préalable

22 Prêts à voter

1 pas prêt

On passe donc au vote

3 pour

17 contre

5 abstention

L'amendement est refusé à majorité

On passe au vote sur la proposition principale

19 pour

0 contre

6 abstention

La proposition est adoptée à majorité

Le C.C. propose: - de former un groupe de travail sur la pédagogie avec, entre autre, le mandat suivant:

- concentrer les expériences des associations locales sur la question de la pédagogie
- préparer à partir des expériences locales, des articles pratiques pour le "Québec étudiant"
- organiser une rencontre nationale des responsables locaux de la pédagogie pour échanger les expériences pratiques de travail
- étudier les ébauches faites sur le livre blanc et vulgariser le Livre blanc pour en faciliter les débats lors de sa parution

REP propose un amendement, Thetford-Mines seconde

- que l'ANEQ donne un mandat au C.C. afin de mettre de l'avant une plate-forme pédagogique pour le cegep, et une autre pour l'université par l'intermédiaire du R.A.E.U.. Cette plate-forme pouvant être présenté au Xème congrès de l'ANEQ. Afin de mieux critiquer le livre blanc et cette plate-forme nous facilitera le travail au niveau des prochaines luttes locales pour mieux s'orienter.

Thetford-Mines propose un sous-amendement, Lionel Groulx seconde

- Que le comité se penche aussi sur les cours obligatoires à tous les étudiants du cegep tel philosophie, français, etc. en produisant des analyses écrites pour faciliter les

débats au niveau des associations locales

Le président demande le vote

18 pour

1 contre

6 abstention

Le sous-amendement est adopté à majorité

Après discussion, le FEP retire son amendement

Nous revenons donc à la proposition principale telle qu'amendée

Le président demande le vote

20 pour

1 contre

3 abstention

La proposition est adoptée à majorité

FEP propose, Thetford-Mines seconde

- Que l'ANEQ donne un mandat au C.C. afin de mettre de l'avant une plate-forme pédagogique pour le cegep, et une autre pour l'université par l'intermédiaire du R.A.E.U.. Cette plate-forme pouvant être présentée au Xème congrès de l'ANEQ. Afin de mieux critiquer le livre blanc et cette plate-forme nous facilitera le travail au niveau des prochaines luttes locales pour mieux s'orienter.

Le président demande le vote

20 pour

5 abstention

- Intervention de la F.A.E.C.U.M. à propos du problème en ergo-physiothérapie.

Vous retrouverez l'intervention de la F.A.E.C.U.M. en annexe 1

7. CONDITIONS ECONOMIQUES

St-Jean fait une proposition privilégiée, Ahuntsic seconde

- Mettre au point 1 " frais différentiels "

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

1- Frais différentiels

- a) invité du C.C. (Noel St-Pierre)

discours que vous retrouverez en annexe 2

- b) Appréciation par les associations membres de la question

- Ce que pense l'UQAM vous le retrouverez en annexe 3
- AFEUS a donné une conférence de presse dénonçant les politiques faciles du gouvernement face aux étrangers
- Marc Gagné du C.C. pense que c'est une lutte importante.

C'est pourquoi on doit regrouper les étudiants immigrants pour qu'ils s'organisent.

- John Tusik de la NUS nous donne son opinion en annexe 4

Vieux-Montréal Soir fait une proposition privilégiée

Lionel Groulx seconde

- de donner la parole à un représentant du comité ad hoc sur les frais différentiels

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

- c) Appréciation de la question par la direction de l'ANEQ

- Jean Latraverse pense qu'on doit inscrire la lutte sur les frais différentiels dans notre lutte plus générale pour la gratuité scolaire et le droit à l'éducation. Aussi, qu'on se doit de pousser et développer l'information sur la question des frais différentiels notamment en publiant des communiqués, en

convoquant des conférences de presse ou tout autre moyen jugé nécessaire pour sensibiliser, d'établir des contacts avec la NUS et favoriser le travail sur les frais différentiels à travers le RAEU. Ce travail d'information pourra déboucher sur d'éventuelles actions pour la rentrée.

d) Elaboration d'une stratégie nationale

UQAM propose, Loyola appuie

- dans un premier temps, faire circuler une pétition exigeant le retrait de ces mesures
- concurremment, mettre sur pieds un front large de résistance à ces mesures, front qui serait chargé d'assurer la liaison entre les diverses organisations composantes, élaborer des stratégies et coordonner les luttes
- tout mettre en oeuvre pour que l'ANEQ joue son rôle, c'est-à-dire reprenne à son compte, comme priorité, la résistance à ces mesures, mène un travail d'information et de mobilisation à l'échelle du Québec
- que, dans chacune des institutions d'enseignement, les associations étudiantes jettent les bases d'une mobilisation automnale, élaborent des stratégies de riposte, qui, tout en s'insérant dans la stratégie du comité de coordination, tiendraient compte des particularités des institutions.

Cegep de St-Foy demande le vote

16 pour

5 abstention

Proposition adoptée à majorité

Ahuntsic propose, André Grasset seconde

- de nommer Alain Lajoie comme responsable des frais différentiels

proposition adoptée à l'unanimité

Vieux-Montréal Jour propose, Montmorency seconde

- que l'ANEQ coordonne et organise une manif en septembre contre les frais différentiels en collaboration avec les 2 comités et avec les associations étudiantes étrangères en vue de prendre en main la lutte dès septembre.

Ahuntsic demande la question préalable

22 Prêts

2 pas prêt

On passe donc au vote

9 pour

9 contre

6 abstention

Le président tranche la question et s'oppose à la tenue de la manifestation.

2- Gratuité scolaire et P&B

René Robitaille présente le point pour le C.C. et amène les propositions suivantes:

- 1- Que l'on identifie les hausses et leurs causes en assemblée générale, dans un cadre local et national.
- 2- Que l'on organise la résistance des étudiants du Québec aux hausses, s'ils décident d'y résister.

- 3- Que l'on identifie bien le cadre général de la lutte: la gratuité scolaire, les conditions économiques et tout le programme que l'ANEQ se prépare à présenter aux étudiants du Québec.
- 4- Que l'on inscrive les hausses de frais pour les étudiants étrangers dans nos revendications contre les hausses.

Cegep de Trois-Rivières demande la question préalable

19 Prêts

4 Pas prêts

On passe donc au vote

19 pour

4 abstention

Le C.C. propose:

- 1- La formation d'un comité programme local qui serait composé d'un responsable pour chaque point au programme
- 2- L'Association locale (avec l'aide d'un sous-comité) verrait à regrouper les étudiants qui ont des difficultés avec le régime de prêts et bourses, à faire une enquête sur la situation financière des étudiants, à promouvoir les initiatives des étudiants pour lutter contre les hausses de toutes sortes
- 3- La tenue de semaines (1,2 ou 3) d'information dans les groupes cours, les réunions de concentration et de module, les assemblées générales et lors de débat-midi , sur les problèmes économiques. Pour la gratuité scolaire, l'information devrait porter sur les sources de financement de nos demandes, au plus d'un bilan du mouvement et les pers-

pectives que l'on peut établir

4- La tenue d'une semaine de consultation sur le programme dans les réunions de concentration et de module, les assemblées générales ou par voie de référendum

5- L'adoption d'un programme unifié au niveau national avec un plan d'action sur les conditions économiques

H.E.C. propose, REP seconde

- A l'effet que les propositions du 2ème volet du document " gratuité scolaire " soit discuté un par un et non en bloc

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

Proposition 1 du 2ème volet du document " gratuité scolaire "

Suggestion de François Couture: de remettre la proposition 1 au point " Réorganisation "

Le président accepte

Proposition 2 du 2ème volet du document " Gratuité scolaire "

H.E.C. propose, Cegep de Sherbrooke seconde

- Synder la proposition 2 en deux parties qui se lirait comme suit: une partie P&B et l'autre partie * hausses de toutes sortes .

Le président demande le vote

5 pour

11 contre

5 abstention

Proposition privilégiée refusée à majorité

UQAM propose - qu'on ajoute les mots " en coordination avec le front large des frais différentiels " à la fin de la proposition

Le président la juge irrecevable

UQAM en appelle à la décision

On passe au vote

12 pour

4 contre

4 abstention

La décision du président reste la même

Cegep de Sherbrooke demande la question préalable sur la prop. 2

19 Prêts à voter

3 Pas prêts

On passe au vote

16 pour

1 contre

Prop. 2 adoptée à majorité

5 abstention

St-Foy enregistre sa dissidence

Proposition 3 du 2ème volet du document " Gratuité scolaire "

Le président demande le vote

12 pour

1 contre

8 abstention

Proposition 3 adoptée à majorité

St-Foy enregistre sa dissidence

Proposition 4 du 2ème volet du document " Gratuité scolaire "

Le président demande le vote

15 pour

1 contre

Prop. 4 adoptée à majorité

6 abstention

St-Foy enregistre sa dissidence

Proposition 5 du 2ème volet du document " Gratuité scolaire "

St-Foy demande le vote

14 pour

1 contre

7 abstention

Proposition 5 adoptée à majorité

St-Foy enregistre sa dissidence

Ahuntsic propose, André Grasset seconde

- Que l'ANEQ voit à ce que soit organisé dans les régions, des colloques publics sur les conditions économiques des étudiants (chômage, gratuité scolaire) et qu'à cette occasion, on invite (par exemple) des représentants des différents partis politiques et centrales syndicales

Vieux-Montréal Jour propose un amendement, Montmorency seconde

- Que soit invité à participer à ce colloque, les étudiants et les associations locales qui ont mené des luttes là-dessus pendant l'année afin de tirer acquis de ces luttes

St-Foy demande le vote

10 pour

7 contre

4 abstention

Amendement adopté à majorité

St-Foy enregistre sa dissidence

UQAM propose, Montmorency seconde

- Amendement: - A l'effet d'enlever les mots " des différents partis politiques " de la proposition principale

Le président demande le vote

9 pour

8 contre

6 abstention

L'amendement est adopté à majorité

H.E.C. demande le vote sur la proposition tel qu'amendée

14 pour

5 contre

4 abstention

Proposition tel qu'amendée adoptée à majorité

C.C. propose de passer au point chômage car celui qui présente le point cafétéria n'est pas arrivé

3- Chômage

Jean Latraverse présente le point pour le C.C. et amène des propositions.

Thetford-Mines propose, St-Jean seconde

- de synder toutes les propositions sur le chômage

Le président demande le vote

17 pour

3 contre

3 abstention

Proposition adoptée à majorité

- Proposition 1 du document " Chômage "

- Relier le problème du chômage aux luttes des étudiants pour l'amélioration de leurs conditions financières. Sans travail d'été, l'école est encore plus inaccessible.

Maisonneuve propose un amendement, Rosemont Jour seconde

- de rajouter à la fin de la proposition que les femmes sont
2 fois plus durement touchés par le chômage en tant qu'étu-
diante d'année et travailleurs d'été

St-Jean fait un sous-amendement, Ahuntsic seconde

- d'enlever de l'amendement les mots " 2 fois plus "

Sous-amendement adopté à l'unanimité

H.E.C. demande le vote sur l'amendement sous-amendé

13 pour

4 contre

5 abstention

Amendement adopté à majorité

H.E.C. demande le vote sur la proposition tel qu'amendée

20 pour

0 contre

2 abstention

Proposition 1 adoptée à majorité

- Proposition 2 du document " Chômage "

- Dénoncer les politiques des gouvernements fédéral et pro-
vincial contre la lutte au chômage. Démontrer aussi l'in-
capacité des gouvernements de luttés réellement contre le
chômage.

H.E.C. demande le vote

14 pour

1 contre

7 abstention

Proposition 2 adoptée à majorité

- Proposition 3 du document " Chômage "

- Dénoncer les programmes d'emploi à objectifs paramilitaires (Katimavik, service civique, etc.) qui n'ont comme but que d'embrigader la jeunesse et fournir des expériences militaires aux jeunes.

André Grasset demande le vote

14 pour

4 contre

4 abstention

Proposition 3 adoptée à majorité

- Proposition 4 du document " Chômage "

- Création au niveau local de comités d'organisation des jeunes chômeurs. Ces comités en conseil régional verront à dresser une situation plus globale des problèmes du chômage et à préparer des prises de positions et des moyens d'action

Vieux-Montréal Soir fait une proposition privilégiée,

Lionel Groulx seconde

- Mise en dépôt de la proposition jusqu'au point " Réorganisation "

Le président demande le vote

5 pour

9 contre

9 abstention

Proposition privilégiée refusée à majorité

H.E.C. demande le vote sur la proposition

16 pour 1 contre 6 abstention

Proposition 4 adoptée à majorité

- Proposition 5 du document " Chômage "

- Les associations étudiantes devront par enquête, débats-midi etc., faire un bilan exact de la situation des jeunes chômeurs et des solutions qui pourraient s'offrir à eux, cela en vue de la préparation d'un colloque national sur le chômage.

Proposition 5 adoptée à l'unanimité

- Proposition 6 du document " Chômage "

- Revendiquer auprès des offices de placement étudiant et des centres de main-d'oeuvre, la création de centres de dépannage efficaces qui permettraient aux jeunes chômeurs de connaître toutes leurs possibilités d'emploi (type de travail, salaire, lieu, etc.)

Limoilou demande le vote

1 pour

19 contre

3 abstention

Proposition 6 refusée à majorité

- Proposition 7 du document " Chômage "

- Identifier, à l'université et au secteur professionnel du collégial, les spécialisations touchées par le chômage des finissants et dans quel pourcentage ces derniers se fait-il sentir.

Maisonnette demande le vote

8 pour

3 contre

11 abstention

Proposition 7 adoptée à majorité

- Proposition 8 du document " Chômage "

- Favoriser les contacts entre l'ANEQ et les centrales syndicales CSN, FTQ, et CEQ pour développer une stratégie commune aux problèmes globaux du chômage. Ceci après une prise de position claire des étudiants sur le problème du chômage.

UQAI' propose un amendement, Maisonneuve seconde

- de biffer " ceci après une prise de position claire des étudiants sur les problèmes du chômage et le remplacer par " ceci se traduira dans la perspective concrète d'une conférence inter-syndicale sur les problèmes de la jeunesse et du chômage ".

Le président demande le vote

4 pour

13 contre

6 abstention

L'amendement est refusé à majorité

Vieux-Montréal Soir propose un amendement, Rosemont Jour seconde

- Que l'ANEQ prenne des liens avec la CSN pour participer à la manifestation contre le chômage prévue à l'automne, votée au dernier congrès de la CSN

Amendement adopté à l'unanimité

H.E.C. demande le vote sur la proposition tel qu'amendée

18 pour

5 abstention

Proposition 8 adoptée à majorité

REP fait une proposition privilégiée, St-Foy seconde

- un vote de blâme à François Couture pour la rédaction d'un tract (Annexe 5)

Thetford-Mines demande la question préalable

17 Prêts

3 Pas prêts

Cegep de St-Foy demande un vote nominal, H.E.C. seconde

Université de Sherbrooke: contre	Vieux-Montréal Jour: pour
Cegep de Sherbrooke: contre	Sir Georges Williams: abs
St-Hyacinthe: contre	Limoilou: pour
UQAM: abstention	St-Foy: pour
Ahuntsic: pour	REP: pour
Bois de Boulogne: contre	Trois-Rivières: abstention
Lionel Groulx: contre	Shawinigan: contre
Loyola: contre	André Grasset: contre
Maisonnette: abstention	Sorel : contre
Montmorency: abstention	Thetford-Mines: contre
Rosemont Jour: pour	Hull: abstention
Vieux-Montréal Soir: pour	H.E.C.: pour

8 pour

10 contre

6 abstention

Vote de blâme refusé à majorité

Rimouski suggère, Maisonnette propose, Rosemont Jour seconde

- La formation d'un comité pour vérifier la politique du centre de main-d'oeuvre dans l'engagement des étudiants pour qu'il n'y aie pas de discrimination concernant l'âge.

St-Jean propose un amendement, Lionel Groulx seconde

- Qu'à la place de formation d'un comité, on dise que ce soit le comité châtiment. Et d'enlever les mots " concernant l'âge"

Le président demande le vote

11 pour

6 contre

7 abstention

L'amendement est adopté à majorité

Le président demande le vote sur la proposition tel qu'amendée

7 pour

10 contre

7 abstention

Proposition refusée à majorité

A.F.M.U.S. propose, Thetford Mines seconde

- Que les C.F. coordonnés par le C.C. au niveau national évaluent la possibilité d'occuper les centre de Main-d'oeuvre du Canada pour étudiants, bureaux du SPEQ, pour sensibiliser l'opinion publique sur la situation économique des étudiants, sur nos possibilités de plus en plus restreintes de pouvoir travailler et pour réaffirmer le droit au travail pour tous.

Proposition adoptée à l'unanimité

St-Foy s'abstient

Ahuntsic propose, Loyola seconde

- Que le C.C. organise des rencontres exploratoires conjointement avec la NUS afin de prendre connaissance des revendications et de la documentation de la NUS sur le chômage et d'étudier ensemble des possibilités de moyens de pressions communs

18 pour

6 abstention

Proposition adoptée à majorité

4- Cafétéria

André Chabot présente le point pour le C.C. et amène les propositions suivantes: - Que l'ANEQ fasse sienne la recommandation

103.07.01 du Conseil d'Administration du Cégep de Limoilou, visant à dénoncer les règles budgétaires actuelles concernant les services auxiliaires et à réclamer du Ministère de l'Education que les cafétérias deviennent des services subventionnés

- Que les associations étudiantes mettent de l'avant auprès de leur Conseil d'Administration respectif la recommandation # 103.07.01 du Cégep de Limoilou
- Que l'ANEQ contacte les différents organismes susceptibles d'appuyer les revendications de l'ANEQ sur le financement des cafétérias dans le but de former s'il y a lieu un front commun avec ses organismes
- De sensibiliser la population par le biais des massmédias sur la situation défailante existant présentement dans les cafétérias tant au niveau du financement que de la qualité de l'alimentation

H.E.C. propose un amendement, Lionel Groulx seconde

- qu'on remplace le mot cafétéria de la première proposition par services auxiliaires

Amendement adopté à l'unanimité

Montmorency propose un amendement, Vieux-Montréal Soir seconde

- d'ajouter à la fin de la première proposition " dans le but de geler les prix possiblement de les réduire.

Le président demande le vote

3 pour
18 contre
2 abstention

L'amendement est refusé à majorité

André Grasset demande la question préalable sur la proposition tel qu'amendée.

22 Prêts
2 Pas prêts

On passe donc au vote

21 pour
3 contre

Proposition adoptée à majorité

8- REPRESSION

Jean Latraverse amène le point pour le C.C. et amène les propositions suivantes:

- Informer et sensibiliser les étudiants sur toutes les formes de répression et les inscrire dans un cadre général de lutte des gouvernements et du patronat contre tout mouvement de résistance
- Préparer pour la rentrée une tournée de la Ligue des Droits de l'Homme dans toutes les institutions pour sensibiliser les étudiants et leur montrer jusqu'où peut aller l'utilisation des mesures répressives

- Réduire le contrat de service à une entente sur les modalités de perception de cotisation
- Produire un guide tactique qui contiendrait tous les droits des étudiants vis-à-vis la police ainsi que toutes sortes de moyens pour contrer le travail répressif de la police

Lionel Groulx propose un amendement

- à l'effet que l'on ajoute à la fin de la première proposition " utiliser tous les médias d'information et particulièrement le Québec étudiant "

Le président juge l'amendement irrecevable

Lionel Groulx est en appel à sa décision

On passe au vote

17 pour .

5 contre

1 abstention

La décision du président reste là-même

Trois-Rivières reprend la suggestion de St-Laurent et propose,

UQAM seconde

- A l'effet d'ajouter et de retrancher à la 2ème recommandation qui se lirait comme suit:
 - Préparer pour la rentrée, une tournée des organisateurs de la coalition Opération Liberté dans toutes les institutions pour sensibiliser les étudiants et leur montrer jusqu'où peut aller l'utilisation des mesures répressives, pour présenter la déclaration de principe et expliquer la nature, les buts et les objectifs de la Coalition
- Ainsi qu'ajouter à la fin de la 4ème proposition " et de tout l'appareil judiciaire ".

Hull demande la question préalable

16 Prêts

5 Pas prêts

On passe donc au vote

14 pour

2 contre

7 abstention

L'amendement est adopté à majorité

Trois-Rivières propose un amendement, Ahuntsic seconde

- Qu'on ajoute à la fin de la 3ème proposition " et que tous les avantages retirés par les étudiants du Québec dans leur contrat de service soient repris par l'ANEQ dans un document pouvant être distribué aux associations locales afin que partout on puisse revendiquer des droits déjà acquis.

Amendement adopté à l'unanimité

Propositions du document " Répression" tels qu'amendées

Le président demande le vote

15 pour

3 abstention

Propositions adoptées à majorité

UQAM propose, Maisonneuve seconde

- Que l'ANEQ fasse partie de l'Opération Liberté et que les instances s'assurent d'une participation militante des associations à cette coalition
- La formation (ou du moins des efforts en ce sens) de comités inter-syndicaux locaux chargés de la sensibilisation et de la mobilisation au niveau local

- L'appui et une participation soutenue du mouvement étudiant à la manifestation du 16 octobre contre la répression

Cegep de Sherbrooke demande la question préalable

14 Prêts

7 Pas prêts

On passe donc au vote

12 pour

3 contre

6 abstention

Proposition adoptée à majorité

Maisonneuve propose, Rosemont Jour seconde

- Que l'ANEQ fasse une priorité de lutte sur les problèmes de répression administratives imposée par les administrations locales (règlements étudiants, contrat de services inacceptables) répression administrative opprimant toutes luttes futures pour autres revendications telles la gratuité scolaire

Le président la juge irrecevable

9- FINANCES

A.F.E.U.S. propose, Cégep de Sherbrooke seconde

- qu'on passe au prochain point de l'ordre du jour

Proposition adoptée à l'unanimité

10- AVIS DE MOTION SUR LES COLLEGES PRIVES

- Avis de motion d'André Grasset

- 1- Demande le dépôt sur l'avis de motion de reconsidération de vote sur la proposition adoptée au IXème congrès, 1ère partie, visant à abolir le secteur privé, et jusqu'au Xème congrès
- 2- Présente au IXème congrès un avis de motion de reconsidération du vote de la proposition adoptée au IXème congrès, 1ère partie, visant l'abolition des subventions au secteur privé d'éducation

11- REORGANISATION

Marc Gagné présente le point pour le C.C. et amène les propositions suivantes:

1. Nous sommes persuadés de la nécessité d'un colloque sous le thème de la Réorganisation. Ce colloque se tiendrait à la fin août.
2. Vu la diversité des sujets apportés, que ce colloque rassemble les membres responsables de l'information et le secrétaire général de chacune des associations locales, par exemple.
3. Le mandat qui serait confié au Colloque pourrait être:
 - a) Evaluer les liens qui existent entre les différents paliers de représentation.
 - b) Définir les tâches dans les différentes structures.
 - c) Evaluer les divisions de régions et leur

mode de fonctionnement

d) Appliquer le programme

4. Il est recommandé au Conseil Central de stimuler les coordonnateurs régionaux et responsables locaux pour mieux coordonner l'information, appliquer le programme et faire le contacts entre les diverses instances.
5. Il est recommandé que les Conseils Régionaux se donnent des échéanciers de travail afin d'appliquer constamment le programme dans chaque institution. Qu'ils en fassent rapport au Conseil Central. De par leur composition, les Conseils Régionaux sont plus près des associations locales. Les documents provenant de cette instance auraient l'avantage de " décentraliser " et d'améliorer l'information et l'implication étudiante. Il est également recommandé que les Conseils Régionaux organisent simultanément des tournées régionales dès la rentrée pour promouvoir le regroupement, l'organisation et la résistance des étudiants.
6. Il est recommandé que les associations locales forment des groupes de travail sur chaque point du programme qui les concerne

prioritairement. Il est recommandé de prévoir un processus de recrutement et de formation des militants locaux soit en se dotant d'une personne responsable du recrutement.

Que ces groupes de travail préparent leur stratégie d'application du point dans leur institution respective. Qu'ils en discutent avec la maximum d'étudiants avant la rentrée. Qu'ils en fassent rapport à leur Conseil Régional.

7. Il est recommandé la formation d'un comité pour le Colloque de Réorganisation.
8. Il est finalement recommandé que, afin de toujours évoluer, un point " réorganisation interne " figure à l'ordre du jour de tous les congrès réguliers à venir.

Ahuntsic propose un amendement, Maisonneuve seconde

- 1ère recommandation: Qu'à partir du mot nécessité de biffer le reste et d'inscrire à la place qu'un comité soit formé par le C.C. qui soit chargé d'examiner les statuts, structures et fonctionnement de l'ANEQ et que le comité voit à la pertinence de tenir un tel colloque. Ce comité fera rapport au C.C. qui fera des recommandations au prochain congrès.

Montmorency demande la question préalable

18 Prêts à voter

2 Pas prêts

On passe donc au vote

3 pour

16 contre

2 abstention

Amendement est refusé à majorité

Lionel Groulx propose un amendement, Vieux-Montréal seconde

- Qu'à la place de " Ce colloque se tiendrait à la fin août." on mette " qu'une série de colloques nationaux se tiennent les fins de semaine à partir du commencement d'août, sur la réorganisation.

Thetford-Mines demande la question préalable

19 Prêts à voter

2 pas prêts

On passe donc au vote

2 pour

17 contre

2 abstention

Amendement refusé à majorité

H.E.C. demande la question préalable sur les 8 recommandations du document " Réorganisation ".

18 Prêts à voter

3 Pas prêts

On passe donc au vote

14 pour

6 contre

1' abstention

Proposition adoptée à majorité

Montmorency a un avis de motion

- Nous proposons que l'ANEQ ne tienne, à l'avenir qu'un congrès par année, de préférence au mois de mars, date et heure fixée par le C.C.

12- RELATIONS EXTERIEURES

- Message du secrétaire général de la N.U.S. que vous retrouverez en annexe 6.
- rapport d'activité du délégué de l'ANEQ au Comité de coordination du festival pour le Québec, Daniel Pauquet. Vous retrouverez en annexe 7 le résumé de son rapport
- Position du C.C. sur le 11ème festival mondial de la jeunesse et des étudiants

- Le C.C. propose de ne pas participer au 11ème festival mondial de la jeunesse et des étudiants qui se tiendra à Cuba. C.C. fait une proposition privilégiée à l'effet qu'un représentant par région vienne dire son opinion et qu'après ce soit le tour des associations locales.

Le président la juge irrecevable

Suzanne Dagenais, Yvon Bolduc et Carole Tétreault enregistrent leur dissidence à propos de la décision du C.C.

REP propose un amendement, Cegep de St-Foy seconde

- que l'ANEQ participe au 11ème festival sur la base du thème pour la solidarité anti-impérialiste, la paix et l'amitié

Hull demande la question préalable

7 prêts à voter, 12 pas prêts

Question préalable refusée

Après discussions, Thetford-Mines redemande la question préalable

17 Prêts à voter

4 Pas prêts

On passe donc au vote

7 pour

12 contre

2 abstention

Amendement est refusé à majorité

AFEUS demande la question préalable sur la proposition

17 Prêts à voter

5 Pas Prêts

St- Jean demande le vote nominal

AFEUS: pour

Rosemont Jour: pour

Sherbrooke: pour

Vieux-Montréal Soir: pour

St-Hyacinthe: pour

Vieux-Montréal Jour: pour

Sorel: pour

St-Foy: contre

UQAM: abstention

REP: contre

Ahuntsic: contre

Trois-Rivières: pour

Bois de Boulogne: abstention

André Grasset: contre

Lionel Groulx: pour

St-Jean: contre

Loyola: contre

Thetford-Mines: pour

Maisonnette: pour

Hull: pour

Montmorency: pour

H.E.C.: contre

Le résultat du vote : 13 pour

7 contre

2 abstention

Proposition adoptée à majorité. RAP enregistre sa dissidence

- Interventions

Montmorency propose, Vieux-Montréal Soir seconde

- Attendu la position du C.C. et du congrès, il est proposé que l'ANEQ fasse connaître largement au Canada et à travers, le monde, sa position aux associations étudiantes, ce au moyen de communiqués, de télégrammes et de conférence de presse.

Lionel Groulx propose un amendement, Trois-Rivières seconde

- Que le texte cité dans les télégrammes soit celui du C.C. portant sur sa non-participation au 11ème festival.

H.E.C. fait une proposition privilégiée et Loyola seconde

- Mise en dépôt de la proposition et de l'amendement

On passe au vote

16 pour

4 contre

2 abstention

Proposition privilégiée adoptée à majorité

- Déclaration sur la paix et le désarmement

Ahuntsic propose, H.E.C. seconde

- de passer au point relations intersyndicales

On passe au vote

18 pour

2 abstention

Proposition adoptée à majorité

13- RELATIONS INTERSYNDICALES

- Présentation du document: lecture et interventions sur les

les prochaines négociations; on insiste sur le développement des contacts avec les centrales tant au niveau local que national.

- Motion d'appui aux 4 syndiqués emprisonnés de la CTCUM

- . Attendu que les sentences qui frappent de prison et d'amendes, les ouvriers de la CTCUM membres du syndicat de transport de Montréal (employés de soutien)
- . Attendu que ces sentences concernent la grève déclenchée en 1974 par les ouvriers de transport.
- . Attendu que cette grève s'inscrivait dans le mouvement déclenché par les trois centrales pour l'indexation des salaires et que les ouvriers de transport ont reçu l'appui des trois centrales syndicales durant cette grève.
- . Attendu que les sentences frappent de prison et d'amendes des ouvriers qui se battaient pour leurs droits alors que les crimes des tueurs de Robin Hood sont restés impunis.

UQAM propose, Rosemont Jour seconde

- que l'ANEQ dénonce l'attaque qui frappe les travailleurs d'entretien de la CTCUM
- exige libération immédiate des quatre (4) travailleurs de la CTCUM
- exige le retrait immédiat de toutes les sentences prononcées par le juge Deschênes contre les travailleurs de la CTCUM
- exige l'abolition de l'injonction dans les conflits de travail

André Grasset demande le vote

18 pour 3 abstention proposition adoptée à majorité

- On adopte également une lettre à envoyer au Ministre de la Justice. (voir Annexe 8) :

- Point d'information sur le Comité de défense des accusés de la Commonwealth Plywood

Vieux-Montréal Jour propose, Maisonneuve seconde

- Que le congrès donne un appui au comité de défense des 19 accusés de la Commonwealth Plywood
- Que l'ANEQ donne un soutien financier au syndicat des travailleurs de la Commonwealth Plywood

REP propose un amendement, Ahuntsic seconde

- Enlever la première partie de la proposition et la remplacer par " Que l'ANEQ supporte et appuie les accusés de la Commonwealth Plywood

Sherbrooke demande la question préalable

17 Prêts

2 Pas prêts

On passe donc au vote

6 pour

13 contre

2 abstention

Amendement est refusé à majorité

André Grasset fait une proposition privilégiée, St-Jean seconde

- Qu'on synde la proposition entre deux parties

On passe au vote

6 pour

9 contre

6 abstention

Proposition privilégiée refusée à majorité

H.E.C. demande le vote sur la proposition

15 pour

3 contre

3 abstention

Proposition adoptée à majorité

St-Hyacinthe fait une proposition privilégiée, Maisonneuve seconde

- Motion d'appui aux travailleurs de radio-mutuel et mandater le C.C. pour en informer les travailleurs concernés

Proposition privilégiée adoptée à l'unanimité

14. QUESTION NATIONALE

- Richard Bousquet présente le point pour le C.C. et amène les propositions suivantes:
- Que les associations locales organisent des débats sur les options ouvertes dans leurs institutions et que les membres du Conseil Central soient responsables de faciliter la mise en application de cette décision
 - Que les orateurs soient invités à exposer leur option aux différents paliers d'organisation de l'ANEQ
 - Que l'ANEQ discute la question de l'application concrète de l'auto-détermination de notre nation au llème congrès ou dans un congrès spécial lorsque la date et la (ou les) questions seront connues
 - Qu'à l'occasion de l'information sur la

- question on consulte les étudiants au niveau local pour savoir s'ils désirent que l'ANEQ prenne position au niveau national sur cette question
- Que le Conseil Central voit à alimenter le Québec étudiant d'information sur la question nationale

"QAM" propose un amendement, Maisonneuve seconde

- 3ème recommandation: A l'effet de rayer " au 11ème congrès ou dans un congrès spécial lorsque la date et la (ou les) questions seront connues." Remplacer par " dans un congrès spécial"

Thetford-mines demande le vote

9 pour

6 contre

5 abstention

Amendement est adopté à majorité

Cegep de St-Foy propose de mettre le point 15 et 16 de l'ordre du jour en dépôt excepté le point 16.5

St-Jean seconde

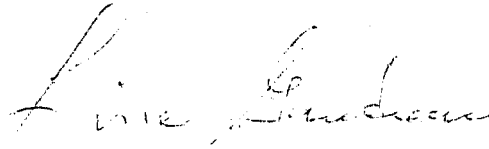
Proposition adoptée à l'unanimité

16.5 Discours de clôture par le secrétaire général de l'ANEQ

St-Jean demande la levée de l'assemblée, Sherbrooke seconde

NORMAND LAPOINTE

PRESIDENT D'ASSEMBLEE

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Line Gaudreau".

LINE GAUDREAU

SECRETAIRE D'ASSEMBLEE

HELENE BELANGER

SECRETAIRE D'ASSEMBLEE

Intervention de la F.A.E.C.U.M. sur le problème en ergo-physiothérapie

En ergo-physiothérapie, les étudiants ont durant l'été un internat qui est en fait le travail pratique pour eux. Ils travaillent l'été avec un salaire de \$100.00 par semaine. Cependant l'OSS (organisation du MEQ qui s'occupe des sciences de la santé) a présenté des recommandations qui préconisent l'intégration des internats à l'université afin de mieux relier la théorie à la pratique. Ceci entre dans le cadre des coupures de budgets dans l'éducation.

Pourquoi?

- L'internat va devenir un stage, la question du salaire est évacuée.
- Il y aura des frais de scolarité supplémentaires; l'U de M parle d'une session supplémentaire afin de ne pas baisser la qualité de l'enseignement.
- Il y aura surcharge de travail au niveau pédagogique.

Au niveau national, ce conflit est localisé dans 3 universités; il n'est pas isolé en soi. Les recommandations de l'OSS visent à rentabiliser l'éducation. Elles affectent aussi la qualité de l'enseignement et la qualité des soins.

Ce que l'on attend de l'ANEQ:

Afin d'élargir la lutte que chaque association étudie les modifications ou projet de modifications dans leur secteur secteur sciences santé. Au niveau des techniques de la santé au cegep des

mesures seront peut-être mises de l'avant. Suite à quoi une ligne d'action pourrait être envisagée.

Au niveau de la F.A.E.C.U.M., on va soumettre au C.C. pour que toutes les associations membres appuient la lutte d'ergo-physio.

On va contacter aussi les autres secteurs des sciences santé où des mesures semblables ont peut-être été prises.

Dans l'immédiat, on envisage un front commun des facultés d'ergo-physio. des universités Laval, McGill et Montréal.

Intervention de Noël St-Pierre au point "frais différentiels"

Il travaille sur le dossier depuis le début de mars avec un camarade de module et ce à titre personnel. Plus tard, il devient membre du comité de l'AGEUQAM contre les frais différentiels.

Aujourd'hui, je suis invité par le C.C. comme personne-ressource, je n'engage pas ici le comité de l'AGEUQAM, ni l'orientation future qui sera décidée à la prochaine plénière inter-modulaire.

Le 24 février, après l'Ontario et l'Alberta, le Québec annonce sa nouvelle politique face aux étudiants étrangers, soient les frais différentiels et une série de projets d'échange. Les frais différentiels ont été effectivement adoptés mais pas les projets d'échange sauf ceux avec la France. Les frais d'un étudiant étranger seraient en septembre, selon la directive du MEQ, de \$1500.00 à l'université et de \$750.00 au cégep et ce pour les nouveaux étudiants ou ceux qui feront un changement de programme.

L'opposition est venue à partir du mois d'avril et de différents organismes:

- Bureau canadien des Etudes Internationales
- les associations d'étudiants universitaires et l'ANEQ
- la Ligue des Droits de l'Homme
- l'Union des Travailleurs Immigrés du Québec
- les diverses organisations d'immigrants
- les différents syndicats

Comment le gouvernement du Québec a-t-il traité le dossier?

Il n'a fait aucune étude sérieuse sur ce dossier avant d'imposer les nouveaux frais de scolarité. Il ne connaissait ni le nombre d'étudiants étrangers au Québec, ni leur répartition selon le pays d'origine, l'institution et les programmes d'études. On cite à l'emporte-pièce le chiffre de \$40 millions, qui en passant dépasse largement le coût réel des étudiants étrangers au Québec, dans le but de provoquer une réaction du genre: "ils nous

exploitent, qu'ils paient."

L'attaché de presse dit qu'il s'agit d'empêcher les étudiants de profiter des bas frais de scolarité du Québec (c'est le ministre qui dit qu'ils sont bas nos frais de scolarité). Mais qu'est-ce qui arrive en fait? Un étu-diant américain va payer chez lui entre \$4000.00 et \$5000.00 pour étudier dans une université de qualité moyenne; \$1500.00 c'est encore une aubaine pour lui. Mais celui qui vient d'un pays sous-développé, lui il ne pourra plus venir au Québec. Alors, le Québec va subventionner l'éducation seulement des étudiants de pays riches.

Il y a pire encore, les réfugiés politiques qui n'ont pas encore le statut d'immigré-reçu devront eux aussi payer les frais de scolarité majorés. On va épargner combien avec tout ça? Le ministre avance le chiffre de \$2 millions.

Une première conséquence de la mesure: les échanges intellectuels entre le Québec et le reste du monde seront de plus en plus limités. Nous aurons dans l'avenir que les enfants de riches et ceux qui font parti d'un projet gouvernemental d'échange et qui sont donc soumis au contrôle politique de leurs gouvernements respectifs. Vous vous souvenez du slogan péquiste des Jeux Olympiques: "Pour un Québec ouvert sur le monde." (!!?)

La population croyait qu'il s'agissait de s'ouvrir aux expériences et aux richesses des peuples du monde entier. Le gouvernement semble croire qu'il s'agit d'ouvrir nos richesses aux multinationales américaines et de fermer la porte au tiers-monde.

M. Morin regrettait beaucoup, comme il disait, d'avoir été forcé à adopter une telle mesure. "Mais qu'est ce que vous voulez? L'Ontario et l'Alberta l'ont fait, on n'a pas le choix." Alors pourquoi M. Morin n'a pas soulevé la question à la conférence des ministres de l'éducation à Victoria, conférence qu'il présidait lui-même quelques jours avant de présenter la mesure?

Le gouvernement craignait une avalanche d'étudiants étrangers venant des autres provinces et qui allaient tous atterrir à McGill et Concordia.

Dans les faits, il y a baisse d'inscriptions d'étudiants étrangers à McGill et stagnation à Concordia.

Alors pourquoi les frais différentiels? Une partie de la réponse, nous l'avons déjà: le gouvernement prend les étudiants étrangers comme bouc-émissaire de la crise dans l'éducation tout en fermant les portes à l'entrée d'idées progressistes. Mais il y a plus, et ici l'exemple ontarien est révélateur.

Depuis un peu plus de deux ans, le gouvernement ontarien a instauré une nouvelle politique de l'éducation supérieure. Prétextant une diminution de 3% du nombre d'inscriptions, ce gouvernement a diminué les budgets des universités d'autant en 1978. Notons que cette baisse au niveau des inscriptions fut provoquée entre autre par le gel de l'aide financière aux étudiants, et par la majoration des frais de scolarité des étudiants étrangers de 250%. Le résultat immédiat fut une crise financière des universités ontariennes: les dépenses d'exploitation furent donc réduites au minimum. Et "Parce que c'est la principale dépense compressible, le nombre de postes de professeur a diminué dans toutes les institutions." Bref, c'est par des hausses générales des frais de scolarité qu'on tente de sortir les universités ontariennes de l'impasse financière.

Au Québec, nous assistons depuis quelques années à des mesures appliquées isolément, mesure qui ressemblent étrangement à la politique ontarienne. Ce train de mesures partielles continue, et ce malgré la volonté affirmée du gouvernement de procéder à une réforme globale de l'éducation post-secondaire. Cette politique du MEQ prend les formes suivantes:

- coupures de postes de professeur (au cegep)
- prévisions de clientèle scolaire à la baisse établies de façon artificielle (surtout au cegep)
- réduction du nombre de cours dans la banque de cours d'un programme donné
- crise financière des universités (particulièrement à l'UQUAM) entraînant des contingentements de programmes, des mises à pied, etc.
- situation financière de plus en plus précaire des étudiants

On peut donc imaginer une dégradation des conditions de vie et d'étude dans les universités et collèges du Québec, si le MEQ suit la voie tracée par l'Ontario; ce qui serait un témoignage d'un processus plus large de compression du droit de la population à une éducation adéquate. Tout ceci est loin de la promesse du ministre de l'éducation d'introduire la gratuité scolaire à tous les niveaux de l'éducation.

De plus, il est significatif que le même langage soit utilisé au Québec comme en Ontario; en effet les deux ministères parlent de "compression, d'intérêt des contribuables, contraintes budgétaires, etc," D'ailleurs le communiqué de presse annonçant la mesure québécoise nous dit que: "La nouvelle politique prévoit notamment une participation plus importante des étudiants au coût de leurs études collégiales et universitaires au Québec..." et que "...des mesures d'ordre financier pour amener les étudiants étrangers à assumer une plus grande part du coût de leur formation."

Pour sa part le ministre ontarien de l'éducation répliquent à ses étudiants: "Il est temps que ces contestataires se joignent au reste de la société en faisant face aux contraintes de la réalité nouvelle. On ne peut forcer les contribuables à verser davantage pour ces étudiants, particulièrement lorsque ces mêmes étudiants ne veulent pas assumer une plus grande partie du coût de leur formation."

Que dire de plus, sinon que le parallèle existant entre les solutions québécoise et ontarienne est inquiétant, voire dangereux.

Un dernier petit point: le ministre nous convie à participer à la commission d'étude sur l'avenir des universités en même temps qu'il adopte les frais différentiels. Est-ce que c'est un signe du caractère anti-démocratique de la réforme de l'éducation qui nous attend? Nous craignons que oui.

Pour toutes ces raisons, il faut forcer le gouvernement à retirer les nouveaux frais de scolarité. Nous devons mettre en oeuvre tous les moyens dont nous disposons: information, pétitions, pressions sur nos institutions, pression sur le ministère, etc.

Difficultés du dossier

- 1) Le gouvernement mise sur les réactions xénophobes et racistes parmi les étudiants et la population.
- 2) Un petit groupe touché, du moins à première vue.
- 3) L'intérêt des contribuables.

Nous ne pouvons pas compter sur l'appui de la majorité des étudiants sans avoir fait un travail efficace d'information au préalable. Il y a deux points qu'il faut particulièrement souligner dans notre travail d'information:

- 1) Que c'est l'ensemble des étudiants et le droit à l'éducation qui sont visés par la politique du gouvernement. C'est donc par intérêt réel et direct que les étudiants québécois doivent réagir ; que ce soit parce que nous ne voulons pas se réplier sur soi-même ou parce que les conditions d'étude seront encore plus difficiles après l'implantation des frais différentiels.

Il faut en tout temps rappeler que face à des politiques qui frappent en premier lieu des secteurs réduits de la population étudiante, l'ensemble du mouvement étudiant doit réagir avec une solidarité renforcée.

- 2) Nous devons souligner dans notre travail d'information la propagande de Morin sur l'intérêt des contribuables et les fameuses "contraintes budgétaires" est de la pire démagogie.

Nous sommes les heureux citoyens d'un pays qui taxe les petits plus que les gros, qui permet aux multinationales de ne payer presque aucun impôt et qui de plus leur fait des cadeaux. Et encore, on fait payer tout le monde pour une éducation qui est inaccessible pour de larges couches de la population. Le peuple paie et on lui refuse le droit à l'éducation.

Le succès de notre travail pour gagner les étudiants pour cette lutte dépend pour beaucoup des résultats de notre combat pour le droit à l'éducation. Il ne sera pas facile de mobiliser les étudiants contre les frais différentiels mais nous devons mettre un frein ici et aujourd'hui aux politiques réactionnaires du MEQ.

Notre comité n'a pas de proposition formelle à présenter, ce n'est pas notre rôle. Nous croyons cependant que cette lutte doit être menée par les

organisations représentatives des étudiants, i.e. par nos associations locales et par l'ANEQ, de concert avec toutes les organisations démocratiques qui s'opposent aux frais différentiels.

Il y a donc un travail de coordination à entreprendre dans les prochains jours pour permettre aux associations de définir ensemble avec l'ANEQ la ligne et les actions de cette lutte.

Appréciation de la question des frais différentiels
par: l'AGEUQAM

Le gouvernement québécois s'apprête à mettre en oeuvre, et ce dès septembre 1978, une série de mesures discriminatoires envers les étrangers étudiant au Québec (trippler les frais de scolarité de ces étudiants, restreindre la possibilité pour ceux-ci de changer de programme d'étude). En introduction à ce dossier de presse qu'il nous soit permis de tenter de resituer cette décision gouvernementale dans la dynamique globale des attaques d'Ottawa et de Québec contre les droits démocratiques de la population.

Les enquêtes McDonald et Keable, malgré leurs insuffisances criantes auront permis de lever le voile sur les aspects les moins démocratiques des méthodes employées par les forces policières pour assurer la "sécurité nationale" et la "paix sociale". Le viol du courrier, les perquisitions, illégales ou de harcèlement, les menaces et le chantage policier sont autant d'actes foncièrement illégaux auxquels ils faut résister avec la dernière énergie. (Qu'il nous soit permis ici de souligner l'importance capitale de l'Opération Liberté, initiative de la Ligue des Droits de l'Homme dont l'objet est de jeter les bases d'une riposte unifiée à l'illégalité policière érigée en système.)

Cependant, les attaques contre les droits démocratiques ne se limitent pas aux actes illégaux des policiers. C'est très légalement qu'en 1970 Trudeau et Turner invoquèrent une insurrection appréhendée bidon pour justifier, sous l'empire de la Loi des Mesures de guerre, l'arrestation de centaines de québécois dont le seul crime était d'être engagé politiquement.

C'est très "démocratiquement" que la S.Q. matraque les grévistes de la Commonwealth Plywood afin d'ouvrir le passage aux scabs, action policière qui est une négation directe du droit de grève. C'est très "démocratiquement" que la justice québécoise a emprisonné des chefs syndicaux (CTCUM) qui avaient osé défier une injonction quand elle a absous la brochette ce gorilles qui a ouvert le feu sur les grévistes de la Robin Hood. C'est très légalement que le parlement a adopté la loi C-24 et que le gouvernement québécois s'apprête à mettre en oeuvre les "frais différentiels".

La crise économique qui traverse toutes les sociétés capitalistes commande une négation systématique des droits démocratiques de la population car c'est sur ces droits que s'appuient afin de se défendre, ceux qui sont touchés par la compression des budgets affectés au "secteur public", ceux qui sont réduits au chômage, ceux qui voient leur salaire rongé par l'inflation, ceux qui voient se dégrader leurs conditions de vie.

Compresser les budgets, tel est le mot d'ordre dans le monde de l'éducation... Il faut rentabiliser à tout prix, il faut couper les coûts, réduire les services. La belle utopie des années soixante qui voulait que le secteur tertiaire se développe à un rythme tel qu'il puisse absorber la grande majorité des diplômés est chose du passé. La contre-réforme de l'éducation est amorcée depuis belle lurette; on a plus besoin de diplômés ils coûtent trop cher et, de toute façon, comme ils deviendront fort probablement des chômeurs instruits...aussi bien économiser là-dessus. ce qui était reconnu comme un droit quand tout allait bien pour les possédants, le droit à l'éducation, devient aujourd'hui, quand tout va mal, un privilège.

Le même raisonnement s'applique aux étrangers étudiant au Québec. Tant et aussi longtemps que l'on avait besoin de main-d'oeuvre intellectuelle, tant et aussi longtemps que l'on escomptait pouvoir utiliser ces gens, tant et aussi longtemps qu'il s'avérait rentable d'accueillir des étrangers (tant comme étudiants que comme travailleurs) les frontières furent grandes ou vertes...

Aujourd'hui, tel n'est plus le cas.

Aujourd'hui les étrangers sont victimes de mesures telles que les "frais différentiels".

John Tusik (NUS/UNE)

Re: Frais différentiels

Les gouvernements provinciaux d'Alberta et d'Ontario ont annoncé l'imposition de frais différentiels pour les étudiants étrangers en 1976-1977. Ils ont été appliqués pour 1977-1978.

En Ontario, les frais ont triplé pour les étudiants étrangers. Peu après, une augmentation des frais de l'ordre de cent (100) dollars était annoncée pour les étudiants canadiens. Clairement, le gouvernement ontarien tentait de diviser les étudiants canadiens et étrangers en paraissant plus "gentil" aux étudiants canadiens en élevant leurs frais de \$100 seulement !!

Les associations étudiantes s'opposèrent fortement aux frais différentiels et furent rejoints par les partis d'opposition et l'administration. Malgré tout, il n'y avait pas un grand support des étudiants à ce moment pour contester les frais différentiels.

L'Ontario, l'Alberta, et en fait tous les membres de NUS/UNE ont fait le vœu de continuer résolument l'opposition. Cependant ils réalisent qu'un fort appel est nécessaire pour gagner un support actif des étudiants. Cela peut être fait en attaquant les mythes qui existent et que le gouvernement ne détruit pas. L'un de ces mythes est que les étudiants étrangers proviennent de milieux riches. Un autre mythe est de dire qu'ils prennent la place des étudiants canadiens dans les facultés professionnelles. Ces mythes peuvent et doivent être détruits.

Les étudiants du Québec doivent s'opposer à l'imposition des frais différentiels pour arrêter cette tendance dangereuse. Les étudiants de Nouvelle-Ecosse ont empêché l'imposition des frais différentiels pour l'avenir rapproché, en menaçant de manifester. Les étudiants du Québec peuvent bâtir sur ce succès, faire cesser la tendance, et alors aider au rappel des frais différentiels en Ontario et en Alberta.

ANNEXE 5



Ce soir,
Trudeau t'offre un "show"
Profites-en:
C'est tout ce qu'il peut t'offrir

La semaine du Canada: "DIVERTIR LA PEUPLE"

Jeune,
Chômeur,
Chômeuse,

Vois la grandeur du Canada, "ton pays"...
Vois l'avenir qu'il t'offre.
Aux jeunes chômeurs,
le centre de main d'oeuvre de Canada propose
la vraie vie: _
L'Armée,
et les camps de travail "Katimavik" à un dollar par jour.
Un an 2000 à pitons merveilleux, plein de gadgets
grâce au capitalisme et à la technique des U.S.A.
Mais voici le moment de la désillusion et de l'incertitude.
(Knock! Knock! Knock! La réalité...)
Regardes un peu le monde...
Chômage, inflation, le capitalisme est en crise.
Le tiers-monde est en révolte.
L'URSS dégénère en bureaucratie agressive
Carter brandit la bombe à neutrons.
Les budgets militaires sont augmentés.
Trudeau prépare l'armée à intervenir au Québec, au cas...
Et voilà pour l'avenir glorieux!

Septembre,

Ce sera la rentrée pour les étudiants.
Besoin d'un prêt?

Le gouvernement du Québec te demande une contribution minimale même si tu n'as pas travaillé!

Leur slogan: "Quand on veut on peut;

Les chômeurs sont des paresseux!

Mais pourtant,

Le gouvernement du Québec emploie moins d'étudiants.

Si on peut quand on veut, pourquoi le Service de placement étudiant ne réussit-il pas à placer tout le monde?

La vérité, c'est qu'on ne trouve pas toujours un emploi, même si on cherche.

L'été dernier, au Québec,

250,000 étudiants ont cherché.

50,000 n'ont rien trouvé.

Ils voulaient.

Ils n'ont pas pu.

-Nous dénonçons la propagande trompeuse du fédéral et du provincial

-Nous voulons des jobs, des vraies jobs.

-L'Armée, les camps de reavail, ça coûte cher au peuple, ça ne rapporte rien au peuple, et ça ne règle pas la crise.

-Nous voulons une aide financière adéquate pour les étudiants qui en ont besoin.

-Nous voulons que les frais de Scolarité disparaissent, comme l'a promis le PQ.

-Actuellement, le conseil régional des étudiants de l'Estrie organise une campagne pour le droit au travail et occupe les centres de main d'oeuvre

-L'Aneq prépare pour Septembre, ses luttes contre la hausse des frais dans nos écoles. Elle exige aussi l'abolition des frais de scolarité, de même que la révision de l'aide financière.

-Pour toute autre information ou commentaire, tu peux contacter l'Aneq à Ste-Foy, à 658-5711 (ext: 226)

Édité le 26 juin 1978

pour L'Association Nationale des
Étudiants du Québec

ANNEXE 6

Message de John Tusik, représentant de la NUS-UNE.

Nous n'avons pas la copie textuelle de l'intervention de John Tusik. En résumé, il a fait un exposé qui parle du fonctionnement et des structures de son organisation. Il parle également du travail de la NUS-UNE depuis sa fondation en 1972.

Ensuite, il dresse les perspectives de travail de la NUS-UNE pour l'année qui vient, soit:

- les frais de scolarité et les coupures de budget
- les prêts et bourses et le chômage
- les frais différentiels

Finalement, il se dit très heureux des résolutions adoptées lors du congrès concernant le travail conjoint entre l'ANEQ et la NUS-UNE. Il se dit confiant des résultats que rapporteront pour les deux organisations ce travail conjoint.

11ème FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE ET DES ETUDIANTS

Rapport d'étape présenté par Daniel Pauquet, co-délégué de l'ANEQ

Du 28 juillet au 5 août prochains se déroulera à La Havane, capitale de la république de Cuba le 11ème Festival mondial de la jeunesse et des étudiants. Le présent rapport retracera les activités et démarches qui ont présidé à l'amorce des activités préparatoires au Québec et plus généralement au Canada ainsi qu'à la composition du contingent du Québec et de la délégation du Canada dans son ensemble.

Plus généralement, ce document mettra en relief l'intervention de l'Association nationale des étudiants du Québec et l'influence qu'elle a exercé tout au long des travaux du Comité de coordination du Québec.

Activités préliminaires

A l'automne 1975, l'ANEQ est conviée par diverses organisations de jeunesse et d'immigrants à la commémoration du 30ème anniversaire de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD), pour l'occasion notre Association y fut représentée par Yves Mallette, alors membre du Conseil Exécutif. Un rapport de l'événement nous est fait par la suite en réunion de Conseil Central où on y note en particulier la présentation du film relatant la tenue du 10ème Festival mondial de la jeunesse et des étudiants qui s'était déroulé à Berlin, capitale de la RDA et ce en 1973.

Ce ne sera toutefois qu'en janvier 1977 que l'ANEQ donnera suite au dossier; il sera convenu alors par le Conseil Exécutif, représenté par Yves Mallette, alors secrétaire général, que je serai le représentant de l'ANEQ dans le cadre de démarches exploratoires. Ce dossier m'étant confié à titre d'activité régulière dans le cadre de mon travail de permanent pour l'ANEQ entrepris à l'automne de 1976.

La mise en branle du Comité préparatoire du Canada et du Comité de coordination du Québec pour le 11ème Festival mondial.

En janvier 1977, se tient à Toronto la première réunion non-décisionnelle de ce qui allait devenir peu après le Comité préparatoire du Canada.

Il est alors entendu que j'aurai la responsabilité de la rédaction d'une constitution pour ledit Comité. Celle-ci est bientôt prte et stipule que l'adhésion au Comité se fait à partir de l'accord de principe émis par le Comité international préparatoire ainsi que sur la disposition prévoyant la reconnaissance du caractère bi-national du Canada. Cette mention a également prévu l'élection de deux co-présidents, dont un du Québec et l'autre du Canada anglais ainsi que la mise sur pied d'un Comité de coordination du Québec, autonome dans sa régie interne; de sorte que le Comité de coordination du Québec coordonne toutes les activités relatives au festival pour le Québec.

Quelques semaines plus tard, le Comité préparatoire du Canada élisait Anna Larsen pour le Canada anglais, responsable au sein du Comité du Festival en 1973, et Daniel Pauquet, permanent de l'ANEQ.

En avril 1977, a lieu la formation du Comité de coordination du Québec et l'élection du Conseil Exécutif comprenant Christiane Fradette (CEQ), Cathérine Faure (enseignante de la PAPT), Claude Demers (LJCQ), Laura Doner (étudiante à McGill) et Daniel Pauquet (ANEQ). Des changements interviendront un peu plus tard pour porter l'Exécutif à six personnes avec Carole Grenier de la JOC et remplacer Claude Demers par Danielle Ferland.

Mandat du Comité de coordination du Québec

Le mandat du Comité de coordination se résume brièvement à la promotion du mouvement des festivals au Québec, à la préparation d'un contingent du Québec et à l'élaboration de perspectives futures.

A) PROMOTION: La promotion du mouvement des festivals s'est d'abord faite par une série de rencontres auprès de diverses organisations de jeunesse, syndicales, ethniques et autres en vue de les rallier au Comité.

A cet effet, plus de 5,000 affiches étaient imprimées pour circulation gratuite à travers le Québec; une grande partie fut d'ailleurs diffusée dans les associations étudiantes membres et non-membres de l'ANEQ pour tous les étudiants à postuler pour être délégué au Festival; plus de 100,000 collants ont été distribués dans la même veine.

Comme tel mon travail m'a amené à travailler étroitement avec les responsables de l'information d'organismes affiliés ou en voie d'affiliation. Ainsi dès l'automne 1977, le Québec Etudiant publiait un article pour décrire l'historique du mouvement des festivals ainsi que les activités afférentes au Québec. Par la suite, ce fut Ligne Directe de la CEQ, et certains autres.

Premier bilan:

L'adhésion de plus de 25 organismes québécois dont le Conseil du travail de Montréal de la FTQ, le bureau du Québec du Syndicat canadien de la fonction publique, l'Union des ouvriers de l'électricité (FTQ), le syndicat des employés de la Commission des droits de la personne, le syndicat des professeurs du déjep Lionel-Groulx, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Tourbec, Oxfam-Québec, Jeunesse Canada Monde, le Conseil de la jeunesse scientifique, l'Association québécoise des photographes amateurs, le Groupe de recherches photographiques, la Ligue des femmes du Québec, le Conseil québécois de la paix, Youthéâtre inc., le Conseil régional des travailleurs de l'Abitibi-Temiscamingue, la Société des festivals

populaires du Québec, la Jeunesse ouvrière chrétienne, la Ligue des jeunesses communistes du Québec, le Festival d'automne de Rimouski, le RCM-St-Louis, le Groupe d'intervention audio-visuel, l'Association des enseignants de la banlieue de Québec, le Quebec Carribean Committee, le International Carribean Service Bureau, la jeunesse immigrante grecque (70,000 personnes représentées), l'Association des chiliens à Montréal, le Centre Pablo Néruda de Québec, le Groupe afro-québécois, le Centre des femmes de Trois-Rivières, le Comité de solidarité de Trois-Rivières, le YMCA, etc,

Bilan de l'information: Couverture par le Montréal-Matin, la Presse, le Montréal-Star, le Journal de Montréal, CKAC, CIEL-MF, Présent Québécois, de Radio-Canada, à venir: deux émissions avec Francine Frimaldi à son émission du matin à Radio-Canada, dont une lors de l'ouverture du Festival; les vingt heures de Radio-Canada et Télé-jeans.

B) PREPARATION AU FESTIVAL: Soulignons ici que le Comité de coordination du Québec a été de toutes les décisions internationales par le biais du Comité préparatoire du Canada. Ainsi nous avons pris part aux réunions qui ont déterminé le lieu, les dates les thèmes et le programme du Festival.

Nous étions d'accord avec la proposition voulant que Cuba soit le site du 11ème Festival mondial de la jeunesse et des étudiants. De sérieuses raisons militaient en faveur; d'abord les liens de sympathies traditionnelles presque naturelles qui nous attachent au peuple cubain, en particulier pour sa lutte pour la fin de la domination de l'impérialisme américain sur son territoire et pour le progrès social qu'il a connu depuis lors ensuite parce que nous voulions que le Festival se tienne en

Amérique (depuis 1947, il avait toujours eu lieu en Europe) et dernièrement nous n'avons pas négligé les garanties financières fermes faites par le gouvernement cubain, faut-il rappeler que les prix sont demeurés les mêmes depuis les premières journées de l'organisation, soit pour le logement, le transport interne et l'alimentation; ce sont des conditions qu'il nous aurait été impossible d'obtenir ici à Montréal par exemple.

Quant aux dates proposées, elles étaient à notre convenance puisque c'est la période des vacances.

En ce qui concerne les thèmes du Festival: "Pour la solidarité anti-impérialiste, la paix et l'amitié", ils étaient et sont à notre avis unitaires et peuvent rallier le plus grand nombre comme en témoignent l'ampleur de notre Comité au Québec, ainsi que du Comité international regroupant déjà 135 pays (16,000 délégués et 1,400 organisations représentées à travers le monde). Du point de vue de l'ANEQ, ils correspondaient à certaines positions adoptées comme celle au 7ème congrès national tenu à Sherbrooke et voulant que les principaux bénéficiaires de l'enseignement supérieur assument les coûts de l'éducation, y inclus les multinationales et les grandes corporations industrielles et par ailleurs il faut remarquer que la brochure éditée par le Comité de coordination du Québec définit la solidarité anti-impérialiste par la volonté commune des jeunes de s'opposer à la mainmise des grandes sociétés transnationales sur le libre développement des peuples et des nations.

Evidemment, l'adhésion à ce thème repose aussi sur les traditions du mouvement étudiant québécois comme cette déclaration adoptée par l'UGEQ et l'UELSV en octobre 1967. Elle est aussi fondée sur les relations que nous avons établi avec la Fédération des étudiants universitaires de l'Uruguay pour dénoncer le régime d'injustice et de torture qu'ils connaissent dans leur pays, ou encore avec ceux du Chili pour dénoncer le régime fasciste de Pinochet qui a déjà fait plus de 15,000 morts selon l'Unité populaire.

t Depuis le tout début, le Comité a eu la conviction profonde que ces situations doivent être dénoncées comme l'a fait l'ANEQ ainsi que les superpuissances qui sont à la source de l'oppression, de l'injustice et de la domination; les superpuissances comme ITT, ALCAN du Canada en Jamaïque, GM, CIP, Falconbridge Noranda Mines. Ou encore certains autres comme la compagnie Vachon de la région de Québec et sa présence en Haïti.

En ce qui concerne le thème de la paix, notre Association a eu l'occasion d'entreprendre des démarches comme lors de la première conférence québécoise pour le désarmement et contre la bombe à neutrons ou encore à la conférence des organisations de jeunesse et d'étudiants d'Europe pour le désarmement.

Enfin pour le programme, c'est en janvier de la présente année que j'ai pu travailler à son élaboration mandaté par le Comité de coordination du Québec et le Comité préparatoire de Canada pour nous rendre à La Havane avec le co-président du Canada-anglais afin d'en discuter avec les membres de la Commission permanente de notre Conseil Central. A cette Commission permanente présidée par le secrétaire à la coordination, Alain Gresh de la France, on y retrouve une trentaine de représentants d'organisations internationales, ainsi que des représentants de comités nationaux préparatoires.

Notons ici qu'on prépare actuellement les projets de contribution officielle qui seront présentés aux séminaires durant le Festival.

C- FINANCEMENT ET SELECTION DE LA DELEGATION

Du point de vue du financement, j'ai mené avec Christiane Fradette la négociation auprès du gouvernement du Québec afin que notre comité puisse bénéficier d'une subvention pour couvrir tous les coûts de délégation; la réponse fut d'abord favorable et se manifesta par un accord.

A deux mois du festival, soit six mois plus tard que le dépôt

de la demande, le ministre Claude Morin du Parti Québécois annonce qu'il n'y aura pas de subvention tentent de faire croire à un malentendu, En réalité, c'est une volte-face du ministre péquiste puisque même le député de Ste-Marie (Montréal), Guy Bisailon, possédait la preuve écrite de la promesse.

Une pareille démarche s'est faite auprès du gouvernement fédéral; celui-ci n'a pas pris les détours empruntés par le gouvernement québécois, en aucun cas le gouvernement canadien n'était prêt à s'associer avec les thèmes du festival et encore moins avec Cuba. Quelques mois plus tard, notre agent de voyage à l'emploi de Tourbec devait incidemment subir un interrogatoire de trois heures par la police fédérale, GRC, afin de savoir de quoi il retournait, lui indiquait par le fait même leur désaccord avec le festival.

Autre incident à survenir, le quotidien Toronto Sun titre à la une que le gouvernement du Québec va subventionner une délégation à un festival "financé par Moscou", le lendemain le député conservateur Cossitt demandera qu'on soulève ce point à la Chambre des Communes.

Malgré tout le gouvernement fédéral nous a laissé savoir qu'il nous donnera du matériel pour apporter à Cuba; il faut mentionner que le comité préparatoire du Canada regroupe près de 80 organisations et qu'il est à l'image du Comité du Québec pour son ampleur, ce qu'a reconnu le gouvernement.

Il nous a donc fallu amorcer une campagne de financement, en particulier pour aider l'ANEQ qui a droit à 15 places au sein de la délégation. Les places sont choisies d'après un mode que je proposais au printemps dernier, soit 3 de l'exécutif et 2 par région. Ainsi les étudiants ont un tarif préférentiel de \$150.00 alors qu'il en coûte \$469.00 pour tous les autres délégués.

La campagne de financement a pris la forme suivante: vente de macarons sous la responsabilité de Michel Forget, co-délégué de l'ANEQ, un marathon à Montréal, la diffusion d'une lettre circulaire parmi les diverses organisations québécoises leur demandant

leur appui financier et enfin l'organisation d'une nuit internationale qui a lieu à Montréal le 8 juillet.

Jean Latraverse, membre du conseil exécutif, a pris quant à lui la responsabilité de l'organisation de kiosques de vente et d'information dans les centres d'achat; nous en avons d'ailleurs un aux galeries d'Anjou cette fin de semaine.

D- PERSPECTIVES A VENIR

Les perspectives à venir élaborées par le Comité sont actuellement la prise en charge par le Comité au retour de La Havane de l'organisation d'un premier festival national des étudiants et de la jeunesse du Québec pouvant réunir des milliers de jeunes dans la perspective des idées du festival et de sa continuité au Québec.

Quelques mots sur la délégation du Canada

La délégation du Canada est bi-nationale, regroupe 240 personnes dont 95 du Québec. On y retrouve des syndicalistes, des étudiants, des femmes, des représentants d'organisations populaires, religieuses, des canadiens-français, des canadiens-anglais, des immigrants, des indiens, des Inuits et des représentants des minorités nationales. Mentionnons ici que l'ANEQ a joué un rôle important dans l'adhésion des organisations de canadiens-français hors Québec.

Conclusion

Voilà le bilan de mes activités jusqu'à ce jour comme représentant de l'ANEQ au sein du mouvement du festival au Québec et au Canada; je crois que c'est dignement que l'ANEQ a été représentée et qu'on l'a vu dans les sessions de Comités comme une organisation responsable, conséquente et réfléchie.

Je vous laisse maintenant ce rapport à votre disposition et à votre appréciation.

Merci beaucoup.

Daniel Pauquet

- COMMUNIQUE -

A Marc-André Bédard, Ministre de la Justice du Québec

Le IX^e Congrès de l'Association Nationale des Etudiants du Québec tient par ce présent télégramme à exprimer sa solidarité totale au syndicat des travailleurs de la CTCUM et aux travailleurs emprisonnés: Jacques Morissette, Pierre Arnault, Jacques Beaudoin, Jacques Thibault.

Il y a quatre (4) ans les travailleurs de garage et d'entretien de la CTCUM lançait une grève pour la réouverture de leur convention collective et l'indexation de leur salaire au coût de la vie. Malgré les interdictions et les injonctions, les travailleurs poursuivent leur lutte. Deux ans plus tard, la CTCUM présente 3 requêtes pour outrage au tribunal. La Cour Suprême rejette la requête patronale parce qu'elle était "politiquement, socialement et juridiquement inopportune".

Le 15 novembre, le PQ prend le pouvoir et annonce un "préjugé favorable aux travailleurs". Cependant le ministre Bédard porte l'affaire en appel et le même juge qui avait jugé l'affaire deux ans auparavant, impose des amendes de \$62,000 au STM et emprisonne quatre travailleurs du transport. Il semble que cette requête soit opportune aujourd'hui, alors qu'elle ne l'était pas il y a deux ans.

Pourquoi ?

L'ANEQ exige le retrait de toutes les sentences et la libération des travailleurs emprisonnés, ainsi que l'abolition de l'injonction dans les conflits de travail.

- 30 -

Copie Conforme: Confédération des Syndicats Nationaux
Syndicat du transport de Montréal
Ministère de la Justice du Québec